

## ***TEMOIGNAGES EN TOUTE LIBERTE POUR LA VERITE***

### **Activités publiques d'écoute des victimes des violations graves des Droits Humains au Maroc**

organisé par l'AMDH Association Marocaine des Droits Humains

#### ***TEMOIGNAGE DE KHADIJA ANNA LUCIA PIGHIZZINI***

Bismillah

Assalamu ualeikum! Bonjour!

Je m'appelle Anna Lucia Pighizzini et mon nom dans l'Islâm est Khadija. Mon mari, qui s'appelle Abou El Kassim Britel, se trouve dans la prison de Salé en conditions très difficiles.

Mon mari et moi, nous vivions à l'Italie.

En bref son histoire. Kassim était en voyage à cause d'un travail de traductions de livres islamiques que nous faisons ensemble, alors que ses papiers viennent vérifiés par la police du Pakistan dans le mois de mars 2002, qui ne veut pas croire que son passeport italien soit véritable.

Il vient arrêté et il subit les premières tortures, il vient frappé sauvagement au point que, pour une semaine, les interrogatoires sont suspendus et un médecin vient chaque jour pour le voir et le soigner, à cause de la gravité de son état. Après il est emmené pour 4 fois dans une ville où il vient interrogé par des Américains, mon mari demande plusieurs fois et sans succès de parler avec l'Ambassade d'Italie pour démontrer l'authenticité de son passeport et les raisons de son voyage, rien!

Tous ça sans que personne de la famille sache rien de lui.

La nuit entre le 24 et le 25 mai 2002, mon mari vient conduit, les yeux bandés et tout ficelé, sur un petit avion américain et il est emmené au Maroc, où il est transporté chez la DST à Témara, pour lui commence une autre détention en secret. Pensez, il reste là-bas en isolement cellulaire, sans aucune nouvelle, sans jamais voir le ciel pour huit mois et demi! Je ne peux pas Vous parler de ce que mon mari a subi à Témara, il s'agit de la pudeur, de la difficulté à exprimer des faits encore très récents et surtout sont des souffrances personnelles et intimes. Je Vous invite à lire le rapport de Amnesty International du juin 2004, qui s'appelle: «Lutte contre le terrorisme» *et recours à la torture: le cas du centre de détention de Témara* et qui bien explique les conditions de la détention.

Le soir du 11.02.2003, jour de 'Aid-ul-Fitr, Kassim vient emmené à la maison de sa maman, dans ce huit mois et demi ni la famille ici en Maroc, ni moi à l'Italie, nous n'avons jamais reçu aucune communication de la part des autorités marocaines!

Je viens tout de suite au Maroc, pour le soigner et pour retourner avec lui chez nous en Italie, comme il désire très fort. Je trouve mon mari faible et malade, je peux voir sur son corps les marques des coups reçus: il y a des larges taches où sa peau est grise, l'œil et l'oreille à gauche ne travaillent plus bien à cause des tortures, il n'a pas de la force, ne peut pas marcher bien. Nous restons dans la maison de la famille, où il reprend peu à peu sa santé, il a beaucoup souffert, il a besoin de silence et de calme et de se reposer.

Surtout je comprends que mon mari n'est pas vraiment libre, un fonctionnaire lui appelle au téléphone, car la DST veut qu'il retourne à l'Italie pour donner des informations sur les Marocains qui vivent là-bas, qu'il sort du Maroc illégalement et qu'il ne parle pas de ce que lui a vécu.

Mon mari n'a jamais pratiqué l'illégalité, nous décidons d'aller à l'Ambassade d'Italie pour demander les papiers pour voyager à l'Italie, car, au moment de sa libération, mon mari n'a pas reçu son passeport.

Mon mari explique son cas à l'Ambassade et, le jour 12 mai, il obtient le document de voyage n° 8/2003.

Il part pour la frontière de Bab-Melilla, où il pense serait plus facile pour lui sortir, du moment qu'il ne résulte jamais entré au Maroc.

Je reste dans la maison de famille, prête à partir, je parle avec lui au téléphone, la dernière fois le jour 15 mai, dans le même temps l'homme de la DST à appelé plusieurs fois, il comprend que mon mari est parti.

Seulement le matin du jour 17, je connais la nouvelle des graves attentats qui ont frappé Casablanca, et j'entends à télévision qu'une personne avec la double nationalité a été arrêtée!

Le 19 mai le journal "al-Ahadath al-Magrebia" écrit le nom de mon mari, sa date de naissance et affirme que il a été arrêté à Melilla avant des attentats.

Les premiers jours, j'attends sa retourne, je pense qu'une fois contrôlée son document de voyage il peut partir, le 20 je dénonce sa disparition à l'Ambassade d'Italie, dans les jours après je parle aussi avec le Chef du Cabinet du Ministre de la Justice, qui obtient pour moi un rendez-vous avec le Procureur Général de Casablanca. Dans ses bureaux, on moi dit que mon mari n'est pas un détenu. J'insiste beaucoup que je suis sûre qu'il se trouve encore à Témara, enfin je dépose une plainte, qui a le n° 791/2003 et à laquelle jamais j'ai obtenu une réponse.

Je vois que dans le Maroc il y a beaucoup des arrestations, une répression dure, je retourne en Italie en pensant de mieux aider mon mari. La famille ici, et moi de l'Italie, nous cherchons sans succès d'avoir ses nouvelles, j'intéresse les associations des droits de l'homme marocaines et internationales, j'écris au Ministre de la Justice, Maître Bouzoubaa, à plusieurs Ministres et au Chef du Gouvernement marocain, rien mon mari a disparu! Pensez, pour la deuxième fois je reste sans nouvelles de mon mari, après que nous avons espéré de nous réunir et reprendre notre vie ensemble ...

De l'Italie chaque jour je lis la presse marocaine en Internet, je connais et je comprends bien que les droits ont été suspendus, je ne peux pas imaginer ce que mon mari cher mari est en train de subir.

En effet, Kassim a subi bien plus qu'au temps de sa première détention au secret, il n'a jamais eu un morceau de savon pour se laver, ni des vêtements pour se changer, ni le Saint Coran, ... on cherchait qu'il soit dégoûté de soi-même, ...

Seulement le 16 septembre, 4 mois plus tard, mon mari vient emmené à la prison de Salé, en indiquant sa date d'arrestation au jour 10 septembre 2003. Il a des graves accusations, il est poursuivi dans le cadre de la loi anti-terrorisme! Voyez, mon mari lui vivait en Italie depuis 1989, et notre dernière voyage au Maroc était en 1997, car était sa maman qui venait chez nous en Italie, il n'avait pas des rapports d'amitié ici au Maroc. Mon mari n'a rien fait contre son pays, ni a jamais pensé une chose comme ça! Il cherche de bien pratiquer son Islâm et il est une bonne personne, ...

Accusé de bande criminelle il est jugé tout seul, le jour 03.10.03 devant la Cour de Rabat. Le verdict: 15 ans de prison ferme, le jugement se déroule dans une demi-heure, sur la base d'un procès-verbal que mon mari déclare d'avoir signé sous constrictio. Les juges refusent chaque document présenté, aussi les plaintes déposées chez les Procureurs du Roi, ils n'écoutent pas les déclarations de mon mari à propose de la torture, aussi la présence de l'Ambassade Italienne n'a rien pu contre ce jugement inique...

Au procès d'appel, la peine a été baissée à 9 ans, et le recours devant la Cour Suprême a été rejeté.

J'ai assisté aux procès et ce que j'ai vu est vraiment honteux, j'ai vu seulement répression aveugle, aucun droit pour l'accusé, aussi les avocats travaillaient avec difficulté.

Je désire Vous parler de la prison, venez avec moi nous allons entrer à la prison de Salé.

Dans celle période, les conditions étaient vraiment très dures, pensez qu'après la lourde condamnation de mon mari, j'ai demandé de lui parler au moins une demi-heure avant de rentrer à l'Italie, je n'ai pas réussi... et j'ai frappé vraiment beaucoup des portes... j'ai vu mon mari seulement pour 10 minutes, une double grillage entre nous et un couloir où marchent les gardiens, aucun contact. Nous sommes dix familles toutes ensemble, il faut crier et il est très difficile entendre.

Tout est interdit, les prisonniers et les visiteurs subissent des fouilles, le moindre morceau du papier est interdit, aussi s'il est plein de huile! J'ai vu jeter des repas... vous savez, les familles cherchent d'apporter le mieux pour leur chers, le repas de la prison est insuffisant et il n'est pas bien, parfois il contient des insectes, autrefois quelque chose qui rend les détenus très faibles, il y a des hommes de la DST à l'extérieur et à l'intérieur de la prison qui surveillent et parfois provoquent les familiales...

Dans les cellules de 4 x 5 mètres, ils sont en 8, on n' y a pas d'intimité et seulement la bonne éducation islamique consent de vivre, pour la première année, on mange toujours froids, les frères dorment à la terre, le matelas vient d'arriver, il n'y a pas eau chaude pour se laver... il est interdit d'écrire et de lire... il n'y a pas des médicaments ni visites médicales, et je pourrais continuer à long...

A Salé, mon mari avec 8 compagnons à été frappé très durement, dans le mars 2004, insulté avec des mots très vulgaires contre lui, moi et sa famille, avant d'être posé en isolement dans une cellule sans les verres, où il est resté au milieu d'une colonne d'air, la même cellule où il a déjà vécu ses premières 3 mois à Salé. Aussi à cause de ça il souffre des fortes douleurs aux os.

Alhamdulillah, aujourd'hui les choses sont changées en mieux, mais il reste toujours l'injustice des jugements très expéditifs, des fausses dates d'arrestations, à cette propose il y a plusieurs rapports des Ongs internationales.

Au-dehors de la prison, j'ai entendu toujours de mots convenables, les familles musulmanes cherchent de se ben porter, surtout dans la difficulté... regardez, les avocats ont enlevé beaucoup leurs honoraires, il faut apporter le panier, voyager pour arriver à la prison, en autre il y a les enfants à grandir, et comme il vont grandir sans leur père?

J'admire beaucoup les courageuses femmes du Maroc que je rencontre dans mes voyages et qui luttent pour leur père, mari, fils ou frère, je sais qu'elles ont de difficultés plus graves que les miennes, à cause de le manque d'argent. Je travaille à l'Italie et, avec beaucoup des économies, j'ai réussi à visiter mon mari chaque trois mois, alhamdulillah.

Croyez vraiment qu'ici, au Maroc, il y a un numéro si grand des terroristes? Je voudrais demander au Roi du Maroc, quel avenir va se préparer à ces conditions? J'espère que quelque chose va changer et que nos chers retournent tôt chez nous.

Et je désire encore remercier tous ces qui m'ont aidé, les amis de l'AMDH, Driss El Yazami de la FIDH et les autres Organisations qui travaillent pour les droits de l'homme.

Alhamdulillah et wassalam

*khadija*

Rabat, 12 février 2005



Le site de l'AMDH: <http://www.amdh.org.ma/index.htm>